

---

## LE COMMERCE EN CHIFFRES, ENFIN!

---



**NICOLAS HENCKES,**  
DIRECTEUR clc  
IMAGE: JULIAN BENINI

---

Chers Membres, Chers Lecteurs,

Avant l'été, Monsieur Lex Delles, Ministre des Classes Moyennes présentera le tout premier rapport national sur le commerce. Ce rapport est fondé sur le nouveau cadastre du commerce que nous vous avons présenté en détail dans notre numéro de décembre 2018. Je ne vais évidemment pas en déflorer les conclusions ici, mais je vous invite vivement à en prendre connaissance dès sa publication officielle. Ce rapport va en tout cas vous donner un avant-goût des analyses qui vont être désormais possibles, avec des chiffres crédibles et homogènes ainsi qu'une méthodologie analytique sérieuse. Ce n'est évidemment qu'un premier pas et ce cadastre va démontrer toute sa puissance dans les mois et les années à venir avec l'enrichissement de ces données et la création au fil du temps de séries statistiques utiles pour prévoir les évolutions futures. Ceci est en tout cas un bel exemple d'une collaboration public-privé réussie puisque ce projet et l'un des aboutissements du Pakt Pro Commerce que nous avons signé avec le Ministère de l'économie et la Chambre de Commerce en 2016.

Un autre événement très positif dans ce contexte auront été les premières Assises du Commerce à Dudelange qui ont réuni près de 150 personnes sur une matinée d'échange autour du commerce de détail de centre-ville. Nul doute qu'il y aura des rééditions et que d'autres villes du pays emboîteront le pas de cette démarche volontariste menée par le bourgmestre (et député) Dan Biancalana avec la collaboration de la clc. En effet, pour éviter que nos villes ne se meurent à petit feu, il faut désormais une action concertée et dynamique qui s'appuie sur les acteurs qui sont prêts à agir. Il n'est plus temps de tenter de convaincre les derniers récalcitrants, travaillons avec celles et ceux qui sont prêts à changer!

Autant célébrer ce genre de succès quand ils se présentent car, comme vous le savez de nos derniers numéros, le programme gouvernemental nous réserve probablement encore l'un ou l'autre désagrément. Notre dossier est justement consacré à l'un de ces projets, celui de l'instauration des recours collectifs en droit luxembourgeois. Ledit programme gouvernemental le prévoit explicitement et le Ministère de la protection des consommateurs a été créé principalement à cet effet, avec à sa tête Madame Paulette Lenert. En lisant notre dossier, vous comprendrez pourquoi nous estimons qu'il ne faut pas confondre vitesse et précipitation. S'il est désormais clair que ces recours collectifs deviendront une réalité au Luxembourg, notre pays ne peut se permettre de le faire en dilettante. L'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) suit ce dossier de près et espère être entendue, même si l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs (ULC) a déjà des mois d'avance en termes de discussions directes avec le ministère.

---

**« TRAVAILLONS  
AVEC CELLES ET CEUX  
QUI SONT PRÊTS À CHANGER! »**

---

Sinon, dans ce numéro, vous trouverez également une grande interview de Monsieur François Bausch, ministre, entre autres, de la Mobilité et c'est dans ce contexte que nous avons voulu en savoir plus sur sa vision des développements futurs. Comme d'habitude, vous trouverez nos avis d'experts qui couvriront cette fois-ci le nouveau crédit d'impôt sur le salaire social minimum, le RGPD et le licenciement d'un salarié en maladie. N'hésitez d'ailleurs pas à nous informer des sujets que vous souhaiteriez voir traités dans ces articles à l'avenir.

Je vous souhaite une bonne lecture et d'ores et déjà un bel été!